

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2021 – 045

Le 15 mars 2021

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Shaw Communications Inc. CI B (SJR) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Rogers Communications Inc. (« Rogers ») et Shaw Communications Inc. (« Shaw ») ont annoncé aujourd'hui qu'elles ont conclu une entente dans le cadre de laquelle Rogers fera l'acquisition de l'ensemble des actions de catégorie A et des actions de catégorie B émises et en circulation de Shaw, dans une transaction évaluée à environ 26 milliards de dollars (la « transaction »).

Conformément aux modalités de la transaction, les porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B de Shaw recevront 40,50 \$ CA en espèces par action.

La transaction sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux conformément à la *Business Corporations Act* de l'Alberta. La transaction requiert l'approbation de deux tiers des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B de Shaw au moyen de votes exprimés lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui sera tenue en mai 2021 (l'« **assemblée extraordinaire** »), votant séparément comme catégorie, ainsi que la majorité des votes exprimés par les porteurs minoritaires conformément au Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières.

La transaction est assujettie aux autres conditions de clôture d'usage, dont l'octroi des approbations des tribunaux et de la bourse, ainsi que des approbations des autorités réglementaires canadiennes.

Sous réserve de la réception de toutes les approbations requises, la clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du premier semestre de 2022.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC